



Communiqué de presse

Date 21 mars 2017

Une parole politique forte est indispensable dans la lutte contre le racisme

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) rappelle l'importance de la parole politique : en s'exprimant clairement et ouvertement contre le racisme et les discriminations, les autorités, les partis, les femmes et hommes politiques suisses peuvent contribuer à la prévention du racisme et à la lutte contre les discriminations.

Dans différents pays, on constate aujourd'hui des dérives dans le discours politique, qui entretiennent un climat hostile à l'égard de l'autre en raison de sa provenance, de sa religion, de sa couleur de peau, de sa différence. Les préjugés se renforcent, les actes racistes se multiplient et un climat de méfiance et de rejet s'installe, qui se répand aussi sur les réseaux sociaux. On constate par ailleurs une prolifération de sites Internet propageant de fausses nouvelles qui renforcent cette tendance.

La CFR rappelle que ces dérives ne sont pas une fatalité. La force de la parole politique peut aussi être un puissant levier pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale. Les autorités doivent rappeler la nécessité de respecter les droits fondamentaux, notamment celui d'être protégé contre le racisme et la discrimination. Les partis politiques devraient intégrer dans leur programme la défense de ces droits et se positionner clairement en faveur du respect de la dignité humaine en toutes circonstances. Les élus de tous les bords politiques doivent se souvenir que le pouvoir de la parole et le droit de débattre de tous les sujets implique aussi la responsabilité du choix des mots et des images. Les propos discriminants, les illustrations stigmatisantes, les discours prônant insidieusement le rejet de l'autre n'ont pas leur place dans notre système démocratique.

« Le peuple et les cantons suisses sont résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde. Ils sont déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité », peut-on lire dans le préambule de la Constitution fédérale de la Confédération suisse.

En cette journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la CFR appelle toutes celles et ceux qui exercent des fonctions et des responsabilités politiques à intégrer dans leurs discours et dans leurs actes les principes et les valeurs qui fondent notre État de droit.

Informations complémentaires :

Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, 079 507 38 00, martine@brunschwiggraf.ch
Giulia Brogini, responsable de la CFR, 079 322 19 70, giulia.brogini@gs-edi.admin.ch